

DROIT A L'IMAGE

Année Scolaire : 2020 – 2021

Dans le cadre de nos procédures administratives ou notre projet pédagogique, nous serons peut-être amenés à diffuser des photos ou des travaux de votre enfant. Comme la loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir remplir le présent formulaire.

Je, soussigné, M. ou Mme : représentant légal

de l'enfant (nom et prénom). classe :

autorise la direction de l'établissement ou de l'équipe éducative à :

- diffuser des représentations photographiques de mon enfant ;
- diffuser des enregistrements sonores de sa voix ;
- diffuser des créations (textes, dessins...) réalisées par mon enfant en classe, pour une durée d'un an à dater d'aujourd'hui.

La direction ou l'équipe éducative s'engage à ne rien diffuser à des fins commerciales mais uniquement dans un but strictement pédagogique ou éducatif pour :

- diffusion sur internet ;
- diffusion sur tout support numérique ou analogique (courriel, CD, DVD...) à destination des familles, des élèves, des personnels de l'Education National ;
- représentation sur écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre ...) ;
- diffusion pour toutes publications scolaires (par exemple : trombinoscope, journal, logiciel Pronote...).

« Lu et approuvé, Bon pour accord »

A : _____ Le : __ / __ / __ .

Signature

